

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°138 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 26 novembre au 2 décembre 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 2 décembre 2018, au moins 511 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES**PAGES**

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES MILITAIRES, DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS</i>	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/ OU PORTEES DISPARUES</i>	6
<i>I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS</i>	7
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES AGENTS DU SNR, DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i>	8
<i>I.5. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	10
<i>I.6. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS</i>	10
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	10
<i>III. CONCLUSION</i>	12

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie</i>
DPE	: <i>Direction Provinciale de l'Enseignement</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
FAB	: <i>Forces Armées Burundaises</i>
FNL	: <i>Forces Nationales de Libération</i>
FROLINA	: <i>Front de Libération Nationale</i>
RDC	: <i>République Démocratique du Congo</i>
RN	: <i>Route Nationale</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>
UPD	: <i>Union pour la Paix et le Développement</i>
VBG	: <i>Violences Basées sur le Genre</i>

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit: au moins 22 personnes tuées dont 2 cadavres retrouvés, 4 enlevées, 7 torturées, 31 arrêtées arbitrairement et 1 victime de VBG.

Parmi les victimes, figurent 1 mineure tuée, 2 femmes torturées et 1 femme arrêtée.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des militaires, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES MILITAIRES, DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS

Une personne tuée en commune et province Bubanza

En date du 30 novembre 2018, vers 19 heures, sur la colline Gitanga, commune et province Bubanza, Joseph Bazirakumbona, un vieil homme de la même colline, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été attaqué à la lance, puis il a été abattu par des tirs automatiques par six personnes dont cinq Imbonerakure et un policier. Selon des sources sur place, il avait été menacé de mort depuis longtemps, accusé de sorcellerie et il a même porté plainte auprès du Procureur de la République à Bubanza. Selon les mêmes sources, il a été victime de son appartenance politique et la sorcellerie n'était qu'un prétexte. Le 1^{er} décembre 2018, vers le matin, les présumés auteurs ont été arrêtés par la police pour des enquêtes.

Dix- huit personnes tuées en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 26 novembre 2018, sur les collines Kibaya et Ruhembe, zone Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke, 18 corps sans vie ont été retrouvés par la population de la localité. Selon des sources sur place, les victimes étaient des orpailleurs qui ont été tués par des militaires en patrouille dans la nuit du 25 novembre 2018. Selon les mêmes sources, les victimes étaient soupçonnées d'exploitation des minerais dans la réserve naturelle de la Kibira et les militaires en patrouille ont tiré faisant 18 morts sur le champ et les autres ont pu fuir.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune et province Bubanza

En date du 30 novembre 2018, sur la colline Gitanga, zone Muramba, commune et province Bubanza, le nommé Nahayo, membre de la coalition « Amizero y'Abarundi », a été fusillé chez lui par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, 6 personnes ont été arrêtées par la police pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega

En date du 29 novembre 2018, dans la matinée, sur la colline Tankoma, zone Gitega rural, commune et province Gitega, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé tout près d'un bâtiment effondré qui devrait servir de permanence du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été tuée à la machette et son corps présentait des blessures profondes.

Un corps sans vie retrouvé en commune Matongo, province Kayanza

En date du 30 novembre 2018, sur la colline Kijuri, commune Matongo, province Kayanza, un corps sans vie d'une jeune fille native de la colline Bwayi, âgée d'environ 15 ans, a été retrouvé dans la rivière Inampemba. Selon des sources sur place, le corps de la victime a été enterré le lendemain. Selon les mêmes sources, les auteurs et le mobile de ce meurtre restent inconnus.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/ OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 novembre 2018 indique qu'en date du 25 novembre 2018, sur la colline Maramvya, 15^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, Jean Claude Niyukuri, âgé de 37 ans et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, originaire de la province Makamba, fils de Pfakubaha et Ndayisenga, a été enlevé puis conduit dans un endroit inconnu par le prénommé Richard, responsable du SNR en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Jean Claude Niyukuri a été d'abord arrêté par le prénommé Jérémie, responsable du SNR en commune Mutimbuzi en complicité avec Augustin Nzitunga alias Bayore, responsable du parti CNDD-FDD sur cette colline, tout près du cabaret du prénommé Alexis sur la 15^{ème} transversale Maramvya. Selon les mêmes sources, la famille a cherché au cachot de la zone Maramvya, de la commune Mutimbuzi et aux cachots du SNR à Bujumbura, tout près de la cathédrale Regina Mundi mais en vain.

Une personne enlevée en commune Kigamba, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 novembre 2018 indique qu'en date du 25 novembre 2018, vers 14 heures, sur la colline Shinge, zone Gitanga, commune Kigamba, province Cankuzo, Ngabonziza Arnaud, âgé de 21 ans, a été arrêté à son domicile à Shinge, par des agents du SNR et conduit en direction de la commune Mishiha. Selon des sources sur place, la victime travaillait dans une pharmacie de Shinge, colline Shinge, zone Gitanga en commune Kigamba. Selon les mêmes sources, la famille a cherché le sien dans tous les cachots mais en vain. Cependant, un sénateur élu dans la circonscription et le représentant provincial du CNDD-FDD dans cette province ont demandé à la famille de la victime de leur apporter deux millions de fbu pour la libération du jeune homme accusé de trafic d'armes et de médicaments avec une rébellion.

Une personne enlevée en commune Cendajuru, province Cankuzo

En date du 27 novembre 2018, un prénommé Amos surnommé Kirasiyo, mécanicien de motos, réfugié en Tanzanie en 2015 et rapatrié en passant par la province Ruyigi, a été arrêté et détenu au cachot de la commune Cendajuru. Selon des sources sur place, le lendemain, le responsable du SNR à Cankuzo l'a sorti du cachot pendant la nuit, et l'a conduit vers une destination inconnue. Selon les mêmes sources, la victime avait fui le pays de peur d'être tué car elle était accusée de collaborer avec les militants du parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

Une personne enlevée en commune Vugizo, province Makamba

En date du 26 novembre 2018, Jean Marie Nkurunziza, enseignant à l'ECOFO Matyazo, commune Vugizo, province Makamba, a été arrêté par des policiers lorsqu'il étanchait sa soif dans un bistrot du centre Gasekere, colline Matyazo, zone Gishiha et conduit au cachot de police à Vugizo. Selon des sources sur place, elle a été accusée d'avoir prononcé des propos hostiles au pouvoir. Selon les mêmes sources, le lendemain, la victime a été sortie du cachot par un agent du SNR vers une destination inconnue sur l'ordre de Gad Niyukuri, Gouverneur de la province Makamba.

Un enseignant porté disparu en commune Rusaka, province Mwaro¹

En date du 31 mai 2016, la police a arrêté un jeune enseignant du nom de Mélance Hakizimana habitant de la colline Shana, Commune Rusaka, province Mwaro et natif de la localité de Nyamiyaga. Cette personne a été conduite dans un lieu inconnu, selon des sources sur place.

I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne torturée en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 29 novembre 2018, sur la colline et zone Butanuka, commune Mpanda, province Bubanza, le nommé Nkurikiye, a été arrêté et tabassé par des Imbonerakure dont leur responsable sur cette colline. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure lui ont exigé de reconnaître l'enfant d'une veuve qui l'accusait d'être le père biologique. Selon les mêmes sources, ils l'ont conduit au cachot communal après l'avoir accompagné au service d'état-civil pour l'enregistrement de cet enfant. La victime ne peut pas s'asseoir à cause des coups reçus.

Une personne torturée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 1^{er} décembre 2018, vers 22 heures, sur la colline Kinyinya I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Dieudonné Nuwabagabo, maçon, fils de Lin Ribakare et Agrippine Ndikumana, a été tabassé chez lui par les prénommés Alexis et Jordan, tous chefs collinaires en complicité avec les surnommés Mvubu, Bwayaze et Adoti, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime travaillait au chantier de ces chefs collinaires et elle avait réclamé son salaire mais en vain.

Une personne torturée en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 29 novembre 2018, sur la colline Nyamitanga, zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, Monique Manirambona, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 23 ans, a été battue par un jeune Imbonerakure du nom de Bucumi jusqu'à lui casser son bras. Selon des sources sur place, Bucumi voulait violer la victime.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 30 novembre 2018, vers 19 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Ramadhan Ruberintwari, âgé de 27 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté, tabassé et conduit au cachot de la zone Buhiga par Gérard et le nommé Niyonkuru, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont arrêté Ramadhan Ruberintwari à sa descente d'une voiture venant de la ville de Bujumbura. Selon les mêmes sources, ils l'ont fouillé et l'ont tabassé quand ils ont vu du sang sur sa chemise. Cependant, selon les mêmes sources, Ramadhan Ruberintwari venait d'évacuer son ami Issa de Muyinga qui avait eu un accident en province Gitega.

¹ Le cas avait été rapporté et publié parmi les personnes portées disparues, dans le rapport annuel de novembre 2015 à novembre 2016 de la Ligue Iteka. La personne a été retrouvée après huit jours de détention et elle a été directement mutée à la DPE Bururi.

Trois personnes torturées en commune Nyabitsinda, province Ruyigi

En date du 30 novembre 2018, sur la sous-colline Nyamitukwe, colline et commune Nyabitsinda, province Ruyigi, le nommé Ndondeye, sa concubine et Tungimana, élu collinaire ont été tabassés par des Imbonerakure sur l'ordre du chef de colline Albert Ntabiriho. Selon des sources sur place, les 3 victimes ont été conduites la même nuit au cachot du poste de police de la commune Nyabitsinda. Les victimes ont passé la nuit à la belle étoile, ligotées et ce chef de colline a ordonné aux autres détenus d'uriner sur ces victimes tout en continuant à les battre.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES AGENTS DU SNR, DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 novembre 2018 indique qu'en date du 21 novembre 2018, Jean Marie Nsengiyumva, âgé de 25 ans, natif de la province Bururi, au centre-ville, a été arrêté par des policiers et détenu au cachot du poste de police de la commune Gihanga. Selon des sources sur place, il se dirigeait vers la commune Bubanza pour rendre visite à sa sœur qui habite sur la colline centre-ville et zone Bubanza. Selon les mêmes sources, la victime a été fouillée dans son sac et on y a trouvé un passeport contenant un visa du Rwanda. La victime a été par la suite malmenée et battue par des policiers qui l'accusaient d'être un rebelle. En date du 28 novembre 2018, Jean Marie Nsengiyumva a été transféré au cachot du commissariat provincial de Bubanza puis conduit à la prison de Bubanza après avoir été interrogé au parquet de Bubanza.

Une personne arrêtée en commune Mugamba, province Bururi

En date du 1^{er} décembre 2018, Fidèle Niyomwungere, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa a été arrêté à son domicile situé en zone Vyuya, commune Mugamba, province Bururi par Rénovat Nicimpaye, responsable du SNR de Bururi et détenu au cachot de la police à Bururi. Selon des sources sur place, il a été accusé de participer aux bandes armées en RDC où il s'était souvent rendu. Selon les mêmes sources, la victime a été arrêtée après une fouille perquisition à son domicile mais aucun objet compromettant n'a été trouvé.

Deux personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 30 novembre 2018, vers 15 heures, sur la colline et zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, Iréné Makoto, membre du parti CNDD-FDD et commerçant de la colline Rugabi, zone Kananira, commune Tangara, province Ngozi et le prénommé Cléophasse, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa et ex-chef de colline Rutonganikwa, ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de Buhiga par Thérénce Bacebaseme, Imbonerakure membre du conseil communal Buhiga et directeur de l'ECOFO Rutonganikwa. Selon des sources sur place, Iréné venait rendre visite son ami Cléophasse, puis cet Imbonerakure qui l'a rencontré devant la maison lui a demandé sa carte d'identité et l'a arrêté disant qu'il était suspect. Selon les mêmes sources, Cléophasse qui a demandé pourquoi on a arrêté son visiteur a également été arrêté et tous les deux ont été embarqués par un policier à bord de la moto du commissariat communal de police qui venait d'être envoyé suite à un appel de cet Imbonerakure.

Une personne arrêtée en commune Matongo, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 novembre 2018 indique qu'en date du 19 novembre 2018, sur la colline Kijuri, commune Matongo, province Kayanza, Jean Paul, un retraité ex-FAB et membre du parti UPD Zigamibanga a été arrêté et détenu au cachot de la commune Matongo sur l'ordre de Célestin Minani, représentant communal du CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il a été transféré au cachot du commissariat provincial de police de Kayanza en date du 26 novembre 2018. Selon les mêmes sources, il a été accusé de recruter des rebelles pour les amener à la Kibira et il venait de passer 6 mois dans un des cachots de la province.

Une personne arrêtée en commune et province Kirundo

En date du 30 novembre 2018, Serges Mberamiheto, ex-FAB, commerçant en commune et province Kirundo a été arrêté et détenu au cachot du parquet Kirundo par Gérard Niyokindi, Procureur de la République, sans mandat. Selon des sources sur place, le lendemain, une personne non identifiée est venue à bord d'une voiture de type probox accompagnée par deux policiers auxquels le procureur a remis Serges Mberamiheto. Selon les mêmes sources, la population de Kirundo avait fait un sit-in au bureau du procureur pour lui demander de faire preuve de l'existence du mandat d'arrêt de Serges. La victime a été transférée à la prison de Mpimba.

Deux personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 26 novembre 2018, Révocat Niyonizigiye, ex-chef de quartier Makamba II, de 2015 à janvier 2018, membre du CNDD-FDD et un prénommé Chadrack, motard, ont été arrêtés par Gad Niyukuri, Gouverneur de la province Makamba et gardés au cachot de la commune, toute la journée. Selon des sources sur place, le Gouverneur Gad Niyukuri les accusait de collaborer avec des groupes rebelles. Selon les mêmes sources, ils ont été libérés vers 18 heures.

Deux personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Dans la matinée du 30 novembre 2018, Egide Bucumi, membre du parti FROLINA et Jean Ciza, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, tous de la colline Mugerama, commune Nyanza-Lac, province Makamba, ont été arrêtés par des policiers et détenus au cachot du poste de police de la commune Nyanza-lac. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collaborer avec des groupes rebelles basés en RDC.

Vingt-et-une personnes arrêtées en commune Giharo, province Rutana

En dates du 26 et 27 novembre 2018, Laurent Keranda, ancien membre du parti FNL qui a adhéré au CNDD-FDD, chef de colline Mura et 20 membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa dont les noms sont: Jean Pierre Nzoyisaba alias Derenganya de la colline Butezi et représentant communal de ce parti, Mathias Ndabemeye et Bizimana, tous de la colline Nkurye; Oscar Karenzo, Donatien Nyawenda, Consolatte Kanani, Vénérand Sibomana, Cyriaque Nininahazwe et Audace Ndayishimiye, tous de la colline Buyaga ; Abel, Albert Nivyubusa et Isaïe Sugwavuba, tous de la colline Musenyi ; Nicodème Ndubaraye, François et André Ntahondereye, tous de la colline Mura ; Bosco et Claude Nsabimana, tous de la colline Giharo; Jean Ntegakaje et Elias Nsengiyumva, tous de la colline Bukeno et Julien Nduhirubusa de la colline Gitanga, ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Giharo par des Imbonerakure accompagnés par des policiers. Selon des sources sur place, ces membres

ont été accusés de la tenue d'une réunion de ce parti, sans autorisation dans un cabaret. Selon les mêmes sources, à partir de la date de ces arrestations, deux membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa n'ont pas le droit d'être ensemble.

I.5. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une personne violée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 novembre 2018 indique qu'en date du 15 novembre 2018, sur la colline Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une fille prénommée M., âgée de 19 ans, élève à l'ECOFO Rusamaza I, a été violée par son enseignant Georges Nkuzimana, âgé de 37 ans, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa. Selon des sources sur place, il a été arrêté le même jour et conduit au cachot communal de Gihogazi, puis transféré au commissariat provincial de la police à Karuzi.

I.6. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Ingérence dans le recrutement des candidats pour la campagne de vaccination contre la méningite en communes Makamba et Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 novembre 2018 indique que depuis le 15 novembre 2018, au district sanitaire de Makamba, André Nininahazwe, secrétaire communal du parti CNDD-FDD et directeur du Lycée d'excellence de Makamba procède au recrutement parallèle à celui des services techniques de santé. Selon des sources sur place, sur 156 candidats à recruter pour travailler lors de la campagne de vaccination contre la méningite prévue du 4 au 13 décembre 2018, ce secrétaire communal du CNDD-FDD a donné une liste de 116 candidats de son parti qui, pour la plupart, ne sont pas des techniciens médicaux. Selon les mêmes sources, une somme de 50 000 fbu sur 250 000 fbu qui représente la prime du travail est exigée pour ceux qui ne sont pas membres du parti au pouvoir. Le même phénomène a été observé au district sanitaire de Nyanza-lac, selon une source proche du bureau provincial de la santé en province Makamba.

II. FAITS SECURITAIRES

Contributions forcées en province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 novembre 2018 indique que dans toutes les communes de la province Mwaro, l'obtention d'un document administratif est conditionnée par le reçu du paiement de 2000 fbu pour les élections de 2020 ou de payer sur place. Selon des sources sur place, toute demande d'un document administratif doit être accompagnée d'un reçu de preuve de paiement de la contribution aux élections de 2020.

Une personne blessée en commune Matongo, province Kayanza

En date du 26 novembre 2018, vers 20 heures, sur la colline Kijuri, commune Matongo, province Kayanza, Révocat Niyimbona, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été attaqué à son domicile et blessé à la tête par Kayigo, Tozi et Ezéchiel, tous Imbonerakure armés de machettes. Selon des sources sur place, la victime est allée se faire soigner à l'hôpital de Musema, commune Butaganzwa. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Des actes d'intimidations en province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 novembre 2018 indique qu'en date du 23 novembre 2018, vers 18 heures, au centre urbain de Cankuzo, des Imbonerakure en provenance des différentes communes de la province Cankuzo se sont rassemblés en groupes, commune par commune, en tenues différentes selon les communes de provenance avec des bottines. Selon des sources sur place, ils ont pris la direction de la RN 13 en scandant des slogans du CNDD-FDD, en lançant des chants d'intimidation aux opposants et en courant en 4 groupes différents. En effet, dans leurs chansons, on pouvait entendre : " *ivyo bipinga tuzobimesa*" (nous allons tuer ces opposants), " *nta kugugumwa caratuvunye ntitubaha*" (n'ayons pas peur, nous ne céderons pas le pays, le pays nous a coûté cher), " *ntiturota tukirekura*" (nous ne lâcherons jamais le pouvoir). Selon les mêmes sources, ils ont passé toute la soirée en patrouilles dans différents quartiers du centre urbain de Cankuzo. Le lendemain, ces Imbonerakure se sont rassemblés très tôt le matin en entraînement paramilitaire au stade et dans les rues de Cankuzo en présence du Gouverneur de la province, Désiré Njiji, ses conseillers, les députés et sénateurs élus dans la province, les administrateurs communaux, les cadres provinciaux et communaux, les chefs de collines et les conducteurs de taxis et motards ont été forcés de participer à ces cérémonies de peur de perdre leur parking pour leur travail.

Impunité en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2018 indique que dans l'après-midi du 21 novembre 2018, Célestin Karenzo alias Kitoko, commissaire communal de police judiciaire à Nyanza-lac, a été arrêté par des policiers chez lui en commune Nyanza-lac, province Makamba. Selon des sources sur place, il a été arrêté après une fouille perquisition chez lui au cours de laquelle deux motos volées ont été saisies. Une de ces motos appartenait à Donatien Ndayishimiye, habitant la colline Rangi, commune Nyanza-lac, province Makamba. En date du 26 novembre 2018, vers 18 heures, Célestin Karenzo a été relâché après l'intervention de Zachée Misago, administrateur de la commune Kayogoro, frère de Célestin malgré des mécontentements de la part des taxi-motards. Selon les mêmes sources, Célestin Karenzo faisait partie d'un réseau de six voleurs de motos dont Lionel et Alexis, mécanicien qui transformait des motos volées dans les provinces de Bururi, Makamba, Rumonge et Rutana. Ces derniers sont détenus au cachot du parquet de Makamba tandis que Célestin Karenzo a été muté au commissariat provincial de Makamba.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Les membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été particulièrement la cible de ces violations.

Des contributions forcées pour les élections de 2020 ont été signalées au cours de cette période.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.